s'il ne l'avait crue morte sur le coup.

» M. le substitut du procureur impérial près le tribunal d'Avesnes, accompagné du docteur Lubin, s'est transporté le lendemain sur le théâtre du crime pour procéder à une information dont nous n'avons point à occuper nos lecteurs. Disons seulement que le meurtrier a été écroué dans la prison d'Avesnes.

» C'est un jeune homme de dix-neuf ans, mais dont la taille atteint à peine celle d'un enfant de treize ans. Comme Ménesse, il est originaire du Favril, et, rapprochement singulier, il se trouvait au cabaret *Carcan* avec l'assassin de la famille Largillière, le soir même du 17 mars, alors que ce dernier cherchait à se créer un alibi.

» Quant à la jeune fille victime de ce déplorable attentat, M. le docteur Lubin l'a trouvée dans une situation fort grave et qui ne laisse que bien peu d'espoir de salut.

» Ce nouveau crime, commis encore dans le canton de Landrecies, le lendemain du jour où avait lieu une exécution capitale, à laquelle Moreau assistait, a produit une vive émotion dans tout le pays. »

Pour toute la chronique locale, J. Reboux.

THÉATRE

Demander la perfection dans tous les détails se rattachant à la représentation d'une pièce sur un théâtre de deuxième ou de troisième ordre, en province, nous paraît par trop exagéré.

Cependant, on entend, chaque jour, certaines personnes dire : Au Palais-Royal, telle pièce est beaucoup mieux jouée qu'ici ; telle autre, au Théâtre-Français, m'a fait beaucoup de plaisir, et ici elle ne m'a produit aucun effet; et elles crient à la profanation de l'art. Bien heureux quand, dans leur indignation, ces critiques impitoyables n'écrasent pas du même coup et la pièce et les acteurs.

Nous leur poserons cette question bien simple : Un acteur de province, obligé de jouer en *sept mois* cent drames, comédies ou vaudevilles, peut-il apporter dans chaque genre cette espèce de perfection qu'ils exaltent tant chez un acteur de tel ou tel théâtre de Paris, qui, dans le même espace de temps, jouera trois ou quatre pièces au plus et du même genre ?

Il n'est pas nécessaire d'avoir une intelligence supérieure pour comprendre que la chose est impossible. Nous irons même plus loin, et nous leur dirons : Imposez à un artiste du Palais-Royal, du Théâtre-Français, du Gymnase ou de tout autre théâtre, le travail incessant que vous exigez d'un acteur de province, et vous le verrez succomber à sa tâche; vous ne trouverez pas en lui l'aptitude que vous trouvez chez l'autre.

Il faut savoir se contenter du *bien relatif* quand par ses exigences on se refuse le *bien réel*.

Le public qui fréquente les théâtres de Paris se renouvelle chaque jour ; l'administration peut alors donner le même spectacle, cent, deux cents, trois cents fois. Mais à Roubaix, quand une pièce a été jouée deux ou trois fois, à de longs intervalles, elle doit être retirée du répertoire, par la raison que c'est toujours le même public qui fréquente le théâtre et qu'il n'ira pas voir la même pièce *vingt fois*. Il faut donc varier les spectacles pour attirer le public. Mais on ne peut avoir de spectacles variés qu'en imposant aux artistes une somme de travail qui les met dans l'impossibilité d'être relativement parfaits.

Nous nous sommes permis ces quelques observations pour répondre à une critique verbale trop sévère, faite devant nous, sur la première représentation du *Roman d'un jeune homme pauvre* qui a eu lieu jeudi.

A l'encontre des appréciations des Aristarques auxquels nous faisons allusion, le public a rappelé les artistes après la chute du rideau et a manifesté par des applaudissements prolongés le plaisir qu'il avait éprouvé.

Nous reconnaissons nous-même que cette première représentation est sujette à critique, mais à une critique modérée, indulgente, telle qu'on doit la faire sans parti pris.

Nous attendrons la deuxième représentation de cette pièce, ainsi que celle d'*Un Gendre en surveillance* pour en parler plus longuement.

En attendant, que ceux qui ne sont pas de notre avis apprennent cette vérité, s'ils l'ignorent : que l'excès en tout est un défaut.

A. V.

CORRESPONDANCE

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances.

Paris, 15 septembre.

On dément à la légation des États-Unis le bruit de la reconnaissance de l'Empire mexicain par le cabinet de Washington.

On mande de Rome que Sa Sainteté Pie IX est rentré dans cette capitale où il a été reçu avec enthousiasme. M. le comte de Sartiges dont le congé est sur le point d'expirer, retournera à son poste du 20 au 25 courant. Il passera, dit-on, par Florence.

Le corps du général de Lamoricière est arrivé ce soir à la gare de Montparnasse, d'où il a été dirigé par un train spécial vers Nantes. Mme de Lamoricière accompagnait la dépouille mortelle du général.

Une dépêche espagnole annonce que le choléra s'est déclaré à Madrid, mais heureusement, sans intensité.

Le prince Amédée de Savoie doit se rendre ce soir à l'Opéra. Son Altesse garde le plus strict incognito. On a été mal renseigné en disant qu'il habite le château de Meudon. Il va partir incessamment pour une excursion en Angleterre.

Depuis bien longtemps, la façade du palais de l'Institut était décorée de deux lions en bronze, ou plutôt en fonte, qui jetaient de l'eau dans deux bassins qui ont rendu de grands services aux habitants du quartier. L'aspect de ces lions n'avait rien de farouche, et c'est, sans s'en douter, qu'ils ont servi de prétexte à des épigrammes. On a dit quelquefois qu'ils ressemblaient aux Académiciens, ou que les Académiciens leur ressemblaient, c'est-à-dire que réciproquement « ils faisaient de l'eau claire. »

Lions, bassins et fontaine ont fini par déplaire. A qui ? Où ne le sait pas ; mais ils ont déplu, fontaine et bassins d'abord. Un jour, on a supprimé l'eau; attendu que les porteurs d'eau du voisinage venaient trop fréquemment autour des bassins et s'y livraient à des conversations bruyantes et rarement académiques; maintenant on démolit les bassins. Les lions seuls vont rester sur leurs socles. On ne dira plus d'eux qu'ils « font de l'eau claire ; » mais en les voyant immobiles et silencieux, ne fera-t-on pas remarquer qu'ils ressemblent encore plus aux immortels dont ils ont l'air de garder la grande porte : « Qu'ils dorment et ne font rien du tout. »

Si l'on croit une nouvelle qui court dans le monde de la science, M. le sénateur Leverrier, directeur de l'Observatoire impérial, aurait été chargé de la rédaction d'un calendrier qui prendra place dans la publication de la *Vie de César*. On ajoute que cet important ouvrage aura décidément trois volumes.

Le théâtre du Vaudeville a reçu hier une pièce en cinq actes de M. Sardou, intitulée *La Famille Benoiton*.

On prépare déjà les revues de fin d'année ; celle du Petit-Théâtre sera intitulée : *Timothée Trimm*, et celle des Folies-Dramatiques : *Que c'est comme un bouquet de fleurs*.

Le *Figaro* annonce l'apparition, pour le 15 octobre, d'un journal intitulé : *L'Evénement*, qui se vendrait dix centimes, et qui aurait pour but d'enlever au *Petit Journal* « sa couche de lecteurs intelligents. » On nomme, parmi les rédacteurs : MM. Jules Richard, Edmond Texier, Villemot, Ulbach, Babinet, etc. Le premier feuilleton aurait pour titre : *Les volontaires du Nord*, épisodes de la guerre d'Amérique, par... devinez... par le comte de Paris. Timothée Trimm sera fier : on se croit obligé de recourir à des plumes princières pour ébranler son diadème de journaliste populaire.

M. Jules Richard, parlant dans l'*Époque* du nouveau journal l'*Evènement*, dans lequel il doit figurer comme principal rédacteur, dit : « Si le *Figaro* l'annonce, ce doit être, — puisqu'il sait les choses avant même qu'elles soient vraies ; — mais j'ai bien peur que la monnaie n'ait pas encore frappé le million nécessaire pour réaliser ce beau rêve. »

Le *Petit Journal* est menacé de deux procès. M. le directeur des postes réclame contre le mode adopté par M. Millaud pour le transport des exemplaires de cette feuille. En expédiant en ballots, il échappe au droit des postes et fait subir une perte énorme au Trésor.

Contrairement à la loi, qui interdit les annonces aux journaux non timbrés, le *Petit Journal* publie des annonces qui lui rapportent 100,000 fr. par an. Cela a été démontré à propos d'un procès correctionnel. Un vendeur d'orviétan et de drogues secrètes avait eu recours à la publicité de MM. Millaud et Trimm.

L'administration du timbre va donc déférer le *Petit Journal* à la justice. Or, la loi est sevère. 57 fr. par exemplaire portant l'annonce ; à 205 mille exemplaires, M. Millaud devrait donc payer plus de 11 millions, sans compter les frais, l'enregistrement et le reste. Enfin, en matière de contravention, la loi n'admet pas le cumul des peines, il y a contrainte par corps.

On lit dans le *Mémorial d'Amiens* :

« La présentation du corps de M. le général de Lamoricière a eu lieu hier jeudi, à midi et demi, en l'église cathédrale d'Amiens, dont la vaste enceinte suffisait à peine à contenir l'affluence considérable de personnes de tous rangs et de toutes conditions, que cette triste et pieuse cérémonie avait attirées. Dans cette assistance si nombreuse se trouvait : MM. les officiers de toutes grades et de toutes armes, appartenant à la garnison d'Amiens ; et une foule d'ecclésiastiques attachés, non-seulement à la cathédrale d'Amiens, mais encore à beaucoup de paroisses du département.

» Le deuil était conduit par M. le contre-amiral marquis de Montaignac, beau frère du général et par M. le comte de Saint-Aignan, ancien préfet de la Somme, sont parent.

» Les coins du drap mortuaire étaient tenus par M. Thiebault, commandant du génie, en l'absence de M. le général commandant le département, par M. le marquis de Clermont-Bonnerre, par M. de Sercey et par M. l'abbé Valmont, aumônier des zouaves pontificaux.

» A l'arrivée du corps, Mgr l'évêque, accompagné de ses grands vicaires, du chapitre, des archipêtres et d'un grand nombre d'ecclésiastiques, est allé le recevoir à la porte principale de la cathédrale, la mitre en tête et la crosse à la main. — Après le *De Profundis* et les prières de l'absoute, Mgr l'évêque est monté en chaire et a prononcé l'oraison funèbre du défunt.

» La solennité funèbre étant terminée, le corps du général a été replacé dans le corbillard et dirigé vers la gare du chemin de fer, d'où il a été transporté à Nantes, où lui seront rendus les honneurs qui lui sont dus, comme général de division et grand-officier de la Légion d'honneur. »

Nous extrayons ce qu'on va lire d'une biographie du général de Lamoricière :

« A la suite des évènements de décembre, le général quitta le territoire français. Il en resta éloigné jusqu'à la fin de 1857. En 1860, il prit, avec l'autorisation du gouvernement le commandement des troupes pontificales qu'il a nominativement conservé jusqu'à sa mort.

» Il a fallu au général une grande résolution pour résister aux séductions que l'on déploya afin de l'amener à rentrer dans les cadres de l'armée active. Même en 1855, alors qu'il était encore dans l'exil, le général, sur un seul mot de soumission, aurait été réintégré dans son grade, pourvu d'un commandement, et le bâton de maréchal, octroyé à plusieurs de ses anciens lieutenants, devenait infailliblement la récompense de ses nouveaux faits d'armes.

» Au mois d'octobre 1859, lorsqu'on organisait l'armée des Alpes, qui devint l'armée d'Italie, le bruit courut dans Paris que le général allait être appelé au commandement d'un corps d'armée. Des démarches furent faites auprès de M. de Lamoricière ; mais la résolution qu'il prit l'année suivante explique pourquoi elles n'aboutirent point.

» L'Empereur Napoléon III portait une estime particulière au général de Lamoricière. Différents officiers qui avaient servi aux zouaves sous les ordres de ce dernier, et qui ont approché Napoléon III, m'ont tous affirmé que l'Empereur, ayant appris qu'ils connaissaient le général, les avait longuement entretenus de sa personne et de ses faits d'armes. Et, en effet, jusqu'en 1848, l'héroïsme insouciant du soldat français, la hardiesse intelligente du chef se résumaient dans le type sympathique du général de Lamoricière. »

Pour toute la correspondance : J. Reboux.

FAITS DIVERS.

Le *Journal des Débats* se préoccupe, comme toutes les feuilles parisiennes, de l'échec éprouvé par le spiritisme à la salle Herz :

« Grace au ciel, dit-il dans son Bulletin, nous sommes toujours le peuple le plus spirituel de la terre. Les Français ont consolidé avant-hier soir leur antique réputation de bon sens. Il nous était arrivé des esprits d'Amérique, et ils avaient convoqué un auditoire bénévole pour assister à leurs exercices. L'auditoire a dissipé à coups de sifflets toute cette fantasmagorie prétendue d'outre-tombe. Il nous importe de remarquer que ces esprits avaient remporté de l'autre côté de la Manche et de l'Atlantique les plus éclatants triomphes, et que « leurs agents passifs, » comme ils s'appellent, avaient gagné des millions. Une soirée de Paris a suffi pour les ruiner. Les Anglais ont la réputation d'être plus sages et plus politiques que nous ; les Américains, plus fermes et plus clairvoyants dans la défense de leurs droits et de leurs libertés; mais nous sommes moins crédules qu'eux. C'est un petit avantage ; il faut qu'on nous le laisse. Nous sommes peut-être le seul peuple du monde qui, selon la jolie locution de la langue de nos boulevards, « ne croit pas que cela soit arrivé. » Les spirites ne nous mettent pas sous le joug, et enfin, il nous est bien arrivé aussi quelquefois de traiter les simples mortels tout comme les spirites. »

— Hier matin, à onze heures, en conformité de la délibération du conseil municipal, il a été procédé à Paris au premier tirage de 21 numéros primés appartenant au premier emprunt municipal.

Le numéro 344,934 a gagné	150,000 fr.
Le numéro 345,195 a gagné	50,000
Les numéros 531,538, 317,945 250,062, 506,614 ont gagné chacun	10,000
Les numéros 199,607, 498, 207 79,791, 375,145, 387,131 ont gagné chacun.	5,000

— Aux courses de Doncaster, qui ont eu lieu mercredi, le prix de St-Leger, a été gagné par *Gladiateur*, *Régalia* est arrivé second et *Archimède* troisième.

Nos excellents amis d'Outre-Manche sont très-irrités contre *Gladiateur*. Le cheval de M. de Lagrange inspire une telle terreur aux concurrents anglais, qu'on voulait l'empêcher de prendre part aux courses de Saint-Léger, en insinuant qu'il est âgé de plus de quatre ans. C'est en vain que M. de Lagrange déclarait le contraire, le cheval et le jockey ont été menacés par la foule et on a dû les faire protéger par des policemen et des pugilistes. Voilà comment nos amis entendent la libre concurrence sur le terrain du turf.

Puisqu'ils ont tant d'affection pour nos marins ainsi que le prouvent les réceptions de Portsmouth, ils devraient bien reporter un peu de leur amitié sur nos chevaux. Nous avouons qu'ils est pénible pour les sportmen de la Grande-Bretagne de voir *Gladiateur* battre successivement l'élite des écuries anglaises ; mais ce n'est cependant pas une raison pour se livrer à des scènes dans le genre de celle qui a signalé les courses de Saint-Léger.

— On lit dans le *Courrier des États-Unis* :

« Les deux hommes qui sont possession, pour le moment, de l'attention publique sont deux jeunes gens charmants, appartenant au meilleur monde, tous deux presque adolescents, à peine au début de la vie, élégants, bien élevés, qui ont joui d'une confiance précoce à un degré inouï pour leur âge, qui en ont profité pour s'élever à une rare hauteur dans le crime, et qui, mis au pilori pour leurs méfaits, se prélassent devant la justice dans une indifférence superbe, comme s'ils goûtaient une ineffable jouissance à contempler l'effet immense produit par leur désastreuse immoralité.

» L'un de ces lions est le jeune Ketchum, qui a jeté dans le gouffre de l'agiotage quatre millions de dollars volés, joints à six millions de dollars à la tête desquels il s'était trouvé un jour : il est âgé de vingt-cin ans. L'autre est le jeune Townsend, qui s'est enfui en Angleterre avec 115,000 dollars appartenant à une banque de New-Haven dont il était caissier ; il n'est âgé que de vingt-un à vingt-deux ans.

» Ketchum paraît presque un enfant ; on pourrait le prendre pour un petit commis de banque, mais il est difficile de se figurer que c'est là un financier colossal, qui naguère remuait l'or par millions, et exerçait par son action directe une influence considérable sur le marché monétaire de l'une des nations financières les plus puissantes du monde. Depuis son arrestation, il n'a cessé de montrer le plus imperturbable sans-souci ; il semble même qu'il se soit fait arrêter tout exprès pour jouir du spectable d'impudence qu'il donne au public. Il ne s'est pas caché un seul instant; il a fréquenté sans se gêner les promenades publiques ; jeudi il a passé trois heures au parc central, assis tranquillement près du lac, et fumant son cigare en lisant un roman.

Le samedi précédent, il avait assisté au concert, mêlé à la foule, parmi le monde auquel il appartenait, et pouvant être reconnu à chaque pas. C'est à croire que la police n'avait pas d'ordres pour l'arrêter, au contraire, et qu'il a fallu l'amorce des 5,000 dollards offerts par le président d'une banque pour que les agents secrets le recherchassent pour leur compte personnel. Il a exprimé son étonnement de n'avoir pas été appréhendé plus tôt, et cet étonnement est assez, généralement partagé.

» Townsend est un jouvenceau de petite taille, mince, nerveux, noir d'yeux et de teint, portant une fine moustache et une impériale. Jusqu'au 23 mai dernier, il avait joui d'une excellente réputation, et avait porté avec distinction les épaulettes de capintaine dans un des régiments fashionnables du Connecticut. Il appartient à une des meilleures familles du pays et faisait les beaux jours de la société au milieu de laquelle il vivait. Depuis son arrestation, il a comparu plusieurs fois devant le juge instructeur sous les yeux d'une nombreuse assistance de parents et d'amis. De toutes les personnes présentes il a toujours paru le plus indifférent à l'affaire dont il était le héros ; il semblait être le spectateur le moins ému du drame qui se déroulait devant le Tribunal.

» On sait que Townsend a été arrêté à Liverpool par l'agent de la police secrète de Philadelphie, Calin. Mais il y a dans son arrestation une singularité qui n'a pas encore été publiée, et qui peut avoir une certaine gravité : c'est que son arrestation et son transfert aux Etats-Unis n'ont été accompagnés d'aucune des formalités de légalité internationale usitées en pareille circonstance. Sa capture à Liverpool, sa détention à Briddewell, et son embarquement à bord de l'*Etna* ont été opérés sans aucune autorisation légale.

» En fait, le sol britannique a été violé : un homme a été enlevé par des agents étranger sans aucune forme de procès ; on dit que cela peut amener, au point de vue judiciaire, des complications dont la défense prendra texte. Ce sera une des curiosités de ce procès, où il est possible que les autorités anglaises interviennent, non pour venir en aide au coupable, mais pour la sauvegarde d'un principe, dont la violation pourrait, dans des cas donnés, avoir des conséquences compromettantes. »

15 OCTOBRE TIRAGE

LOTERIE MUNICIPALE VILLE DE CHATEAUROUX.

A gagner 502,000 fr. comme suit :

Loterie de *Châteauroux*. 235 lots. — Gros lot, 100,000 fr. pour 25 c. — Très important 1er tirage, suivi des tirages :

Loterie des *Enfants Pauvres*. 503 lots déposés à la *Banque de France*. Gros lot, 150,000 fr.

Loterie *Municipale Ville des Andelys*. 104 lots. Gros lot, 100,000 fr. pour 25 c. *Ensemble*, 932 *lots*, 502,000 fr.

Gros lot 100,000 fr. *Châteauroux* . . . . . .fr.	100,000
Gros lot 100,000 fr. *Enfants Pauvres*	150,000
Gros lot 100,000 fr. *Andelys* .	100,000
Trois lots de 10,000 fr	30,000
Vingt-six lots (3,000 — 2,000, etc.)	32.000
Neufs cents lots de 100 fr . .	90,000
A gagner 932 lots s'élevant à .fr.	502,000

Pour *toutes* chances, billets 25 c. dans toute la France chez tous les libraires et débitants de tabac.

On peut aussi, pour recevoir VINGT billets *assortis*, adresser (mandat-poste ou timbres-poste) CINQ *francs* au directeur du *Bureau-Exactitude*, rue Rivoli, 68, Paris. (A gagner, 502,000 fr.) 5540

ETAT CIVIL DE ROUBAIX.

Du 9 au 15 septembre 1865 inclus.

NAISSANCES.

30 garçons et 33 filles.

MARIAGES.

Du 9 — François-Joseph Haag, charron et Sophie Demanne, piqurière.

Du 11 — Jean-François Vandecasteele, menuisier monteur et Eugénie Hoste, couturière. — Charles-Louis Daelman, tisserand et Marie-Thérèse Piersegaele, journalière, — Louis-Joseph Delesalle, tisserand et Augustine-Josephine Boussel, tisserande. — Pierre-François Lampo, cordonnier et Juliette-Florine Dancette, sans profession. — Charles-Louis Verstraete, chauffeur-mécanicien et Adélaide-Rosine Labis, soigneuse. — Eloi Sory, fileur et Philomène-Adelaïde-Josephine Duquesne, journalière.

Du 13 — Louis-Auguste-Joseph Bayard, tisserand et Hortense-Josephine Lerouge, ménagère.

DÉCÈS.

Du 9 — Isidore Bocquet, époux d'Adelaïd Turpin, 64 ans, bucheron, au Petit-Beaumon — Joseph Gonce, célibataire, 20 ans, dresseur au chemin des Couteaux. — Aglaée Deroubaix épouse de Désiré-Louis-Joseph Dubar, 25 ans ménagère, rue St. Antoine.

Du 10 — Philomène Vanhoutteghem, célibataire, 25 ans, piqurière, rue de l'Alma.

Du 11 — Rose-Aimée-Josephine Bliocq, épouse de Napoléon-Antiochus, 58 ans, rentière rue des Ecorcheurs.

Du 13 — Alphonse-Joseph Malfait, époux de Marie-Josephine Leplat, 21 ans, employé de commerce, au chemin des Forges. — Marie-Cathérine Dujardin, célibataire, 74 ans, ménagère, au Pile.

Du 15 — Vital Niemeyeerls, veuf de Françoise Delhanvre, 48 ans, teinturier, rue de la Fausse-Cuvelle. — Augustine-Josephine Laconte, veuve de Jean-François Dewez, 79 ans, ménagère, à la maison des Petites Sœurs des Pauvres. — Joseph-César Lecomte, époux de Marie-Thérèse Scalbert, 48 ans, fondeur en cuivre, à l'hôpital.

Plus il est décédé 10 garçons et 12 filles au-dessous de l'âge de 10 ans.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 15 septembre, 1865.

Le marché a été fermé jusqu'à 2 heures. Dans cet intervalle, la rente a atteint 69,60; l'Italien 66,87 1/2 et le Mobilier 837,50. Après 2 heures, les offres ont dominé les demandes, et les valeurs de spéculation ont perdu même une partie de l'amélioration qu'elles avaient acquises hier. En résumé, les affaires ont été assez rentreintes. On remarque la fermeté de l'emprunt mexicain qui a atteint 51 5/8 et qui reste à 51 1/2. Les consolidés anglais sont stationnaires à 89 7/8 à 90. La rente affiché en clôture à 69,40, l'Italien à 66,57 1/2 et le Mobilier à 828,75 ; l'Espagnol s'est tenu de 515 à 510. L'Est qui faisait naguère 540 est à 533, 75. Les Lombards restent à 467, 50 ; le Saragosse est à 316,25, le Nord d'Espagne à 220, le Sarde à 252,50 et les Romains à 226,25. Suez a varié de 457,50 à 450.

Cours moyen du comptant : 3 0/0 69,42 1/2, 4 1/2 0/0 96 82 1/2.

Banque de France 3,582,50. Crédit foncier, 1,332,50.

COMMUNE DE WATTRELOS.

FETE MUSICALE

DIMANCHE 17 SEPTEMBRE

Donnée par la Musique municipale, avec le concours de la Musique de Lannoy et l'Union Chorale de Roubaix.

PREMIÈRE PARTIE :

1° WATTRELOS.

Poëte et Paysan (Ouverture). . . . Vancalck.

2° ROUBAIX.

Le Chant des amis (Chœur). . A. Thomas

3° LANNOY

Pot-Pourri. . . . . C. Jans sens

4° WATTRELOS.

Les sabots de la Marquise (Ouverture). Boulanger.

5° ROUBAIX.

Dieu le veut, (Chœur). . . . . Vialon

DEUXIÈME PARTIE.

6° LANNOY.

Polka et Schottisch. . C. Janssens.

7° WATTRELOS.

Gemma di Vergy (Fantaisie). . Bender.

8° ROUBAIX.

France et Italie (Chœur). . . . Halévi

9° LANNOY.

Bolero. . . . . C. Janssens.

10 WATTRELOS.

Caprera. (Valse). . . . . Meissner.

La fête sera suivie d'un BAL

EXPOSITION DE FLEURS.

CHEZ M. LEROUGE, RUE DU VIEIL-ABREUVOIR.

(*A la Renaissance.*)

DIMANCHE, de midi à 6 heures et LUNDI, toute la journée.

ON Y INVITE LES AMATEURS.

ÉCOLE MOYENNE DE PECQ

ET PENSIONNAT Y ANNÉXÉ

Dirigés par L. Viol-Truffaut, ci devant maître de Pension à Warcoing.

Prix de la pension 300 francs. L'ouverture des cours est fixée au 3 octobre.

Une voiture fait le service de la station de Néchin à l'établissement tous les premiers et troisièmes dimanches des mois de l'année scolaire.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à M. Viol fils, employé de commerce, rue du midi 33, à Roubaix, ou au directeur à Pecq. 5526

A VENDR ou à LOUER

Deux PEIGNEUSES doubles, système Ransome, ainsi que quelques DEMÉLOIRS.

S'adresser rue Pellart, n° 12, Roubaix. 5499